

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 NOVEMBRE 2017

Objet : **JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE BOURG-EN-BRESSE : CONGRES REGIONAL 2018**

Membres élus présents : MM. BAILLY - MME BERTHOLON - BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GALLET - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MARTIN - MONNET - MME NALLET - MM. PERRAUT - PRADEL - VERNE - MME VILLARD - VOLLERIN

Intervention d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire

La Jeune Chambre Economique de Bourg-en-Bresse a sollicité une rencontre le 16 octobre dernier pour présenter leurs actions qui nécessitent des aides financières et/ou matérielles.

Après un démarrage en 2015 avec 3 membres, la JCE de Bourg-en-Bresse compte 15 membres.

L'association locale a été choisie pour organiser le "congrès régional de la Fédération des JCE Auvergne-Rhône-Alpes 2018", le samedi 8 décembre 2018. Sur 300 personnes invitées, 200 participants devraient suivre ce congrès.

Outre la participation financière des membres, la JCE de Bourg sollicite des partenaires et sponsors.

La JCE souhaiterait que la manifestation se déroule au Technopole Alimentec et à CCI Formation ou sur le site du campus de la Charité.

La JCE a envoyé à la Chambre son projet de programme. Le budget prévisionnel indiqué pour 200 personnes est de 19 000,00 €, sans tenir compte du coût de la location des salles et de l'amphithéâtre.

Dans la droite ligne du partenariat noué avec la JCE et compte tenu de la résonance régionale de cette manifestation, la CCI pourrait relayer ce congrès par le biais de ses outils de communication et prendre en charge la location de salles pour un coût de ces dépenses s'élevant pour la CCI à un total de l'ordre de 1 000 €.

L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire, délibère favorablement à cette demande pour soutenir la Jeune Chambre Economique de Bourg-en-Bresse pour l'organisation du "congrès régional de la Fédération des JCE Auvergne-Rhône-Alpes 2018" dans les conditions exposées.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	34
- Nombre de Membres présents	22
- Nombre de voix pour	22
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Original signé

Agnès BERTILLOT
Vice-présidente Secrétaire

Patrice FONTENAT
Président